

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

4 novembre 2010

Index AI : AFR 29/012/2010

Communiqué de Presse Conjoint

Guinée-Conakry : la société civile guinéenne et internationale interpelle les acteurs de la crise et les appelle à la retenue

Les 101 organisations de la société civile guinéenne, française, régionale et internationale signataires, condamnent les violences et les attaques contre les populations civiles, les défenseurs des droits humains et les acteurs politiques guinéens qui se sont déroulées au cours de ces trois derniers mois en Guinée et appellent tous les acteurs et en premier lieu les autorités nationales à faire preuve de retenue et de modération.

Les scènes de violence qui ont marqué la campagne électorale pour le second tour de l'élection présidentielle et les interventions disproportionnées des forces de défense et de sécurité qui se seraient rendues responsables de violations graves des droits humains (agressions, arrestations et détentions arbitraires, vols, violations de domicile) constituent des actes contraires au droit national et, pour ce qui concerne les forces de sécurité de l'État, des actes violant le droit international des droits humains. Ces faits soulignent à nouveau, comme lors des événements du 28 septembre 2009 et ceux de 2007, l'impunité dont jouissent toujours les membres des forces de défense et de sécurité impliqués dans des violations des droits humains.

En cas de nouvelles manifestations, les forces de sécurité guinéennes doivent respecter les *Principes de base des Nations unies sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois* pour disperser les manifestants. Ces *Principes de bases* exigent que les forces de l'ordre utilisent en priorité des moyens non violents avant de recourir à la force. Si l'usage légitime de la force s'avère inévitable, les agents des forces de l'ordre doivent faire preuve de retenue, minimiser à tout moment les dommages et les blessures, respecter et préserver, en toutes circonstances, la vie humaine conformément à l'article 4 de la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples.

Nos organisations dénoncent aussi toutes velléités ou volontés de dresser les communautés nationales les unes contre les autres, et dont l'objectif principal serait de saper le processus de transition en hypothéquant la tenue du second tour et porter atteinte à l'avènement de la démocratie en Guinée.

Les 101 organisations de la société civile guinéenne, française, régionale et internationale signataires appellent :

- **les autorités nationales guinéennes civiles et militaires** à mettre un terme aux exactions des forces de défense et de sécurité, et à prendre les mesures nécessaires afin de faire la lumière sur les événements de ces derniers jours et de sanctionner les auteurs de violations des droits humains ; à garantir le caractère libre, honnête et transparent de l'élection présidentielle ; et à appliquer les *Principes de base des Nations unies sur le recours à la force* ;
- **les deux candidats à l'élection présidentielle et leurs partisans**, à respecter et à appliquer de manière

stricte les différents codes de bonne conduite qu'ils ont signés afin d'assurer le bon déroulement et l'issue de l'élection présidentielle et à accepter le règlement de tout différend électoral par les voies constitutionnelles, y compris judiciaires ;

• **les membres du Groupe international de contacts pour la Guinée (GIC-G), les organisations internationales concernées et plus largement l'ensemble de la communauté internationale** à poursuivre son engagement au côté du peuple guinéen afin de soutenir et garantir la sécurité des populations civiles, des défenseurs des droits humains, des journalistes et des acteurs de la société civile et la validité et la transparence du second tour de l'élection présidentielle, notamment par la présence en nombre suffisant d'observateurs civils et militaires en amont, pendant et après le scrutin.

Organisations signataires au 4 novembre 2010 (une liste à jour des signataires sera à nouveau publiée le 6 novembre)

Organisations internationales signataires

AI : Amnesty International
AEDH : Agir ensemble pour les droits de l'Homme
FIDH : Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme
HRW : Human Rights Watch
OMCT : Organisation mondiale contre la torture
UIDH : Union interafricaine des droits de l'Homme

Organisations françaises signataires

ACAT – France : Action des chrétiens pour l'abolition de la torture
ANG : Association Normandie Guinée
CCFD – Terre Solidaire : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
CFSI : Comité Français pour la Solidarité Internationale
Étudiants et Développement
LDH : Ligue française des droits de l'Homme et du Citoyen

Organisations guinéennes signataires

2ADC : Association des Agents de Développement Communautaire
2APSD : Association d'Aide aux Personnes en Situation Difficile
AACES
ACT : Association des Couturières de Tangama
ADA
ADAPE GUINEE: Association pour le Développement Durable et la Protection de l'Environnement en Guinée
ADC
ADD : Association pour le Développement Durable
ADELGUI
ADJDEM: Association Durable des Jeunes pour le Développement de Mali
ADL : Association pour le Développement Local
ADREMGUI : Association pour le Développement Rural et Entraide de Guinée
AFDAM : Association Féminine pour le Développement Agricole de Mamou
AFDVDD : Action des Femmes Volontaires pour le Développement Durable
AFITED : Association des Filles Techniciennes pour le Développement
AGIL : Association pour la Promotion de la Gouvernance et des Initiatives Locales
AGPAB : Association Guinéenne pour la Promotion de l'Agriculture Biologique
AJBIB
AJDD : Association des Jeunes pour le Développement Durable
AJDELOPE: Association des Jeunes pour le Développement et la Protection de l'Environnement

AJDIC

AJDPR : Association des Jeunes pour le Développement et la Promotion Rurale

AJQDK : Association des Jeunes des Quartiers Pour le Développement de Kankan

AJUD : Association des Jeunes Unis pour le Développement

AJUKASS

AJUPE : Association des Jeunes Universitaires pour la Protection de l'Environnement

AMM : Association Maison Mère

APE : Association pour la Protection de l'Environnement

APEK – AGRICULTURE : Association pour la Promotion Economique de Kindia-Agriculture

APIC : Association pour la Promotion des Initiatives Communautaires

APICARE : Appui à la Préservation des Intérêts Communautaires Associatifs et à la Réussite de l'Entrepreneuriat

APIF: Association pour la Promotion des Initiatives Féminines

APROFET: Association pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin à Tougué

ARAFAN

ARD : Agriculture Rurale et Développement

ARSYF

ASB : Association Source du Bonheur

AVFA : Association des Veuves et Femmes Victimes d'Abandon

AVOD

AVODEC : Association des Volontaires pour le Développement Communautaire

AVODEPPE : Association des Volontaires pour le Développement Participatif et la Protection de l'Environnement

AVOPROJEF

BCDORA : Bureau des Consultants pour le Développement Organisationnel et l'Autopromotion

CADS

CAEF

CAFODED : Centre d'Apprentissage et de Formation pour le Développement Durable en Guinée

CAVE 28/09 : Collectif des associations de victimes du 28 septembre 2009

CEFACAM : Centre d'Etude, de Formation et d'Action Communautaire

CENAFOD KANKAN : Centre Africain de Formation pour le Développement

CNOSCG : Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéennes

CODIF

COJDEM : Coopérative des Jeunes pour le Développement de Mamou

COMAB

CONAG : Confédération Nationale des Éleveurs de Guinée

COPROCOM

CVPD : Corps des Volontaires pour le Développement et la Paix

ENFANCE DU GLOBE

FAAF : Fonds d'Appui à l'Autopromotion Féminine

GVD: Groupement Volontaire pour le Développement

IFDEP: Initiatives des Femmes pour le Développement de Pita

INADER : Institut National d'Appui au Développement Rural/Guinée Forestière

JADD: Jeunes Associés pour le Développement de Dalaba

LANSA: Association de lutte contre la pauvreté

LIMANIYA

LONNI GUINEE

NGALU LABE : Novateur Groupe d'Appui et de Lutte pour l'Autonomie

OGDH : Organisation Guinéenne des Droits de l'Homme

ODRID : Organisation pour le Développement Rural Intégré et Durable

PACEM INTERIS

REFERENCE

RADDHO – Guinée : Rencontre africaine pour les droits de l'Homme

RGTA : Réseau Guinéen pour la Traction Animale
RVAD
SOJADD : Solidarité Jeunesse Action pour le Développement Durable
SOLIDARITE DALABA
UDEC
UJUC
UGIEG
UGVD: Union Guinéenne des Volontaires pour le Développement
UJL : Union des Jeunes de Lélouma
UTDI : Union des Techniciens pour le Développement Intégré
UTMG : Union des teinturières de la moyenne Guinée
VAPE: Volontaires d'Aide à la Protection de l'Environnement
VAAC: Volontaire d'Appui aux Actions Communautaires
VAATEC: Volontaires Africains pour l'Assistance Technique
VGD

Autres organisations signataires

CODAP : Centre de conseils et d'appui pour les jeunes en matière de Droits de l'Homme (Suisse)
LSDH : Ligue sénégalaise des droits de l'Homme (Sénégal)
ONDH : Organisation nationale des droits de l'Homme (Sénégal)
RADDHO : Rencontre africaine pour les droits de l'Homme (Sénégal)